

Sommaire du rapport

Plus qu'un lit

Portrait pancanadien
des maisons
d'hébergement pour
femmes violentées



**HÉBERGEMENT
FEMMES
CANADA**

Maisons d'hébergement
unies pour mettre
fin à la violence
faite aux femmes



WOMEN'S
SHELTERS
CANADA | HÉBERGEMENT
FEMMES
CANADA

Hébergement femmes Canada (HFC) est basée à Ottawa. Rassemblant 14 organisations provinciales et territoriales de maisons d'hébergement, HFC présente une voix forte et unifiée sur l'enjeu de la violence faite aux femmes au palier national. Par la collaboration, l'échange de savoirs et l'adoption de pratiques novatrices, nous favorisons la coordination et la mise en œuvre de services de haute qualité pour les femmes et les enfants qui accèdent aux maisons d'hébergement pour femmes violentées.

Hébergement femmes Canada reconnaît que son bureau et le travail réalisé à Ottawa sont situés sur des territoires traditionnels non cédés de la nation algonquine Anishnaabeg.

Hébergement femmes Canada
85, rue Albert, Suite 1501
Ottawa ON K1P 6A4
Téléphone: 613-680-5119
Courriel: info@endvaw.ca
Site Web: www.endvaw.ca
Media sociaux: @endvawnetwork

© Hébergement femmes Canada
Mai 2019

Hébergement femmes Canada tient à remercier le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres, anciennement Condition féminine Canada, pour avoir soutenu financièrement ce projet. Les opinions exprimées dans ce document ne représentent pas nécessairement la politique officielle du ministère.

Remerciements

HFC tient à remercier les associations provinciales et territoriales de maisons d'hébergement et les universitaires Holly Johnson et Nadine Wathen, qui ont révisé le présent document de même que le sondage pancanadien sur lequel il est fondé. Nous aimerions également remercier Marika Morris, le Réseau d'action des femmes handicapées du Canada, Aboriginal Shelters of Ontario, et le Cercle national autochtone contre la violence familiale pour avoir révisé le sondage.

Merci à Michèle Briand pour la traduction en français, LJ Robinson, The Public, pour la création et la mise en page, et Sylvie Ouellette et son équipe de Versatil pour leur aide avec le nettoyage des données.

Kaitlin Bardswich (coordination communications et développement), Leah Stuart-Sheppard (coordination échange des savoirs), Lise Martin (directrice générale) et Mylène Bigaouette ont édité le rapport et révisé la traduction française.

Au sujet de l'auteure

Krystle Maki, PhD
Coordonnatrice recherche et politiques

Comment citer ce document

Maki, K. (2019). «Plus qu'un lit: Portrait pancanadien des maisons d'hébergement pour femmes violentées». Ottawa, ON: Hébergement femmes Canada.



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Sommaire du rapport



Hébergement femmes Canada (HFC) tisse des liens et s'engage avec les maisons d'hébergement pour femmes violentées partout au pays. Dans le cadre du continuum de services de soutien aux survivantes, les maisons d'hébergement¹ sont essentielles à l'élimination de la violence faite aux femmes.

Depuis leur création dans les années 1970, la portée du travail que réalisent les maisons d'hébergement s'est considérablement accrue pour répondre aux multiples besoins des femmes et des enfants fuyant la violence. Chaque année, la violence faite aux femmes résulte en milliers de femmes et enfants vivant dans la crainte, dont plusieurs doivent s'enfuir pour sauver leur vie. En plus de leur offrir un milieu sécuritaire, les maisons d'hébergement aident les femmes à se reconstruire, guérir de la violence, développer leur résilience et progresser vers des vies libres de violence.

Les maisons d'hébergement, des universitaires et des décideurs politiques ont démontré depuis longtemps la nécessité de mieux comprendre, à l'échelle du pays, l'étendue des services et soutiens offerts aux femmes et aux enfants qui fuient la violence. En collaboration avec les maisons d'hébergement, HFC a développé un sondage visant à élaborer un portrait exhaustif des maisons d'hébergement et maisons de deuxième étape. Le sondage a examiné les services offerts, les ressources humaines, le travail de prévention, le financement, l'accessibilité, et les défis à relever dans tous ces domaines.

Le sondage a été développé en consultation avec les associations de maisons d'hébergement provinciales et territoriales, le Réseau d'action des femmes handicapées du Canada (RAFH), l'Aboriginal Shelters of Ontario et le Cercle national autochtone contre la violence familiale, de même qu'avec des directrices générales et membres du personnel de maisons d'hébergement. La participation d'organisations de tout le pays a permis de représenter l'ensemble des enjeux régionaux auxquels ce secteur doit faire face. Ce sondage est la première enquête pancanadienne en son genre développé par et pour le secteur des maisons d'hébergement pour femmes violentées.

Le sondage en ligne, offert en français et en anglais, a été accessible du 19 septembre 2017 au 7 mars 2018. Un lien vers le sondage a été envoyé à 517 maisons d'hébergement, maisons de deuxième étape et maisons mixtes. Dans l'ensemble, 401 établissements ont participé, un taux de réponse de plus de 78% incluant des répondantes de chaque province et territoire, de maisons situées dans des régions rurales, isolées et nordiques et de maisons d'hébergement autochtones.

Le rapport fournit des renseignements sur la structure physique, l'âge et les dispositifs de sécurité des maisons d'hébergement; leur taille (nombre de lits), la durée des séjours et la capacité d'hébergement; les divers groupes desservis et l'accessibilité; la livraison de services et de programmes; le travail, les salaires et les types d'emplois; et le financement et les dépenses. Lorsque cela s'avère pertinent, le rapport présente un échantillon de données représentant les différences entre régions et tailles

de population pour illustrer les variations à travers le pays, de même qu'entre communautés de grande et petite taille. Les résultats concernant les maisons d'hébergement de deuxième étape sont présentés dans un rapport distinct².

Sommaire Des Résultats

Les résultats montrent clairement que les maisons d'hébergement fournissent davantage de services sans augmentation comparable de leur financement. Trop de maisons d'hébergement fonctionnent déjà à pleine capacité, et le financement ne suit pas le rythme de l'inflation. Les maisons d'hébergement reçoivent également des cas de violence de plus en plus complexes accompagnés d'enjeux d'utilisation de substances psychoactives causés par des traumatismes, de graves problèmes de santé mentale et de diverses incapacités telles des lésions cérébrales traumatiques.

Les maisons d'hébergement travaillent avec des populations étendues et diversifiées – notamment, des femmes fuyant différentes formes de violence, des femmes en situation de handicap, des femmes racisées, des personnes LGBTQ+, des femmes âgées et des enfants. Elles trouvent des solutions créatives pour offrir aux femmes un milieu sécuritaire, même lorsqu'elles n'ont plus de lits subventionnés disponibles. Les enjeux de capacité d'hébergement sont décuplés par le manque de logements sûrs, abordables et appropriés pour les femmes et les enfants partout au pays.

Les maisons d'hébergement offrent beaucoup plus qu'un lit. En plus de leur fournir un endroit sécuritaire où dormir, elles plaident au nom des femmes et des enfants et les aident à s'orienter

dans les systèmes juridiques, les services d'immigration, sociaux et de protection de l'enfance, le système de santé et plus encore. Elles dispensent des services dans les domaines suivants: counseling, programmes pour enfants, planification de sécurité, programmes de soutien à la parentalité, services externes, aide au logement, programmes pour les auteurs de violence, prévention et sensibilisation. Les résultats du sondage montrent que le travail de prévention et de plaidoyer – un travail qui peut sauver des vies et susciter des changements d'attitude dans la société au sujet de l'élimination de la violence faite aux femmes et aux filles – n'est que rarement subventionné par les bailleurs de fonds gouvernementaux.

Les enjeux de financement – notamment le sous-financement et le manque de stabilité des sources de financement – ont des répercussions significatives sur le travail des maisons d'hébergement. Leur incapacité à offrir des salaires concurrentiels, combinée à l'épuisement professionnel, mène à un roulement élevé du personnel. De nombreuses maisons doivent organiser des levées de fonds pour couvrir leurs coûts de fonctionnement et certaines n'y arrivent pas même en menant de telles activités. Par conséquent, les maisons d'hébergement ne sont pas toutes en mesure d'offrir le même niveau de services. Ainsi, une femme qui accède à une maison d'hébergement dans une région métropolitaine recevra des services différents d'une autre vivant dans une communauté rurale ou nordique.

Principaux résultats

Voici les principaux résultats³ du rapport:

1. **En plus de leur fournir un milieu sécuritaire, les maisons d'hébergement aident les femmes à se reconstruire, guérir de la violence, développer leur résilience et progresser vers des vies libres de violence. Toutefois, les données présentées dans le rapport soulignent un manque de ressources durables et adéquates pour effectuer ce travail car dans les faits, les maisons d'hébergement doivent de plus en plus faire davantage avec moins.**
 2. **Beaucoup trop souvent, les femmes et les enfants ne peuvent pas accéder aux services des maisons d'hébergement.**
 - a) Quatre maisons d'hébergement sur dix ont signalé fonctionner «presque toujours» à pleine capacité.
 - b) Des maisons d'hébergement ont déclaré accueillir plus de personnes que leur nombre de lits subventionnés. Alors que la moyenne du nombre de lits subventionnés est de 16, le nombre moyen maximum de personnes que les maisons peuvent accommoder se situe à 19.
 - c) La majorité (74%) des maisons d'hébergement ont déclaré prolonger le séjour de résidentes au-delà des lignes directrices provinciales/territoriales relatives à la durée des séjours, ce qui réduit leur capacité d'accueillir de nouvelles femmes qui cherchent un refuge contre la violence.
 - d) Le manque de logements abordables est un obstacle important qui empêche les survivantes d'emménager dans des logis sécuritaires, avec seulement 31% des maisons d'hébergement ayant indiqué que leurs résidentes étaient en mesure de trouver et d'obtenir des logements abordables pendant la durée de leur séjour en hébergement.
3. **Les maisons d'hébergement s'efforcent autant que possible d'être inclusives et de présenter le moins d'obstacles possibles à l'accès. Cependant, divers enjeux de capacité d'hébergement et de financement présentent des défis.**
 - a) Les maisons d'hébergement desservent un groupe de plus en plus diversifié de femmes fuyant la violence. Plus du tiers (37%) des répondantes ont signalé avoir dispensé des services à des femmes fuyant différentes formes de violence en plus de la violence par un partenaire intime (VPI).
 - b) Un peu moins de la moitié (47%) des maisons d'hébergement ont déclaré que tous leurs services étaient «généralement accessibles», 26% «quelque peu accessibles» et 26% «difficilement accessibles» pour les femmes en fauteuil roulant ou utilisant un autre appareil d'aide à la mobilité.
 - c) Alors que 80% des maisons d'hébergement avaient desservi des femmes autochtones, seulement 19% étaient «souvent» en mesure de leur offrir des programmes culturellement adaptés.

- d) 79% des répondantes ayant accompagné des femmes vivant avec des enjeux complexes de santé mentale et 79% de celles ayant accueilli des femmes aux prises avec des enjeux d'utilisation de substances psychoactives ont signalé que cela représentait un «enjeu majeur» pour leur maison d'hébergement.
- e) La moitié (50%) des maisons d'hébergement ont déclaré avoir desservi des personnes trans, fluides entre les genres ou intersexuées fuyant la violence. Parmi ce groupe, 57% ont indiqué qu'elles pouvaient «toujours» et 42% «parfois» accommoder ces groupes.
- f) Seulement 17% des maisons d'hébergement ont signalé que de fournir des services et soutiens culturellement appropriés n'était «pas un enjeu». Pour 34% d'entre elles il s'agissait d'un «enjeu majeur» et pour 49% d'un «enjeu mineur».

4. Les intervenantes en maison d'hébergement sont les expertes dans leur domaine et fournissent un soutien direct aux survivantes. Toutefois, le maintien de personnel qualifié à temps plein, à temps partiel, occasionnel et suppléant représente un défi partout au pays.

- a) Plus de la moitié (55%) des répondantes ont indiqué que le roulement du personnel et l'épuisement professionnel représentaient un «enjeu majeur» pour leur maison d'hébergement.

- b) 61% des répondantes ont identifié la faiblesse des salaires et des avantages sociaux comme un «enjeu majeur». Certaines ont souligné la difficulté à maintenir un personnel de haute qualité lorsque les salaires et les avantages sociaux ne sont pas comparables à ceux offerts dans des domaines similaires.
- c) Des 5 567 membres du personnel déclarés, près du tiers (32%) occupaient un emploi précaire à titre d'effectifs occasionnels ou suppléants.

5. Les maisons d'hébergement sont aux prises avec des bâtiments vieillissants ayant besoin de réparations.

- a) L'âge moyen des édifices était de 45 ans (construits en 1973-1974), ce qui montre que de nombreux bâtiments sont vieillissants.
- b) 80% des maisons d'hébergement ont besoin d'une forme ou une autre de réparations ou rénovations, et presque la moitié (46%) n'ont pas les moyens financiers de les effectuer.

6. Les maisons d'hébergement sont aux prises avec un manque de financement, malgré le fait qu'elles sont davantage engagées dans la livraison de services de plus en plus complexes.

- a) 74% des maisons d'hébergement ont indiqué que l'insuffisance de financement représentait un «enjeu majeur», et seulement 5% des répondantes ont dit que cela n'était «pas un enjeu».

- b) La majorité des maisons d'hébergement (64%) ne reçoivent pas d'indexation au coût de la vie de la part de leur principal bailleur de fonds gouvernemental. Une sur cinq a déclaré NE PAS avoir reçu d'augmentation de son financement depuis dix ans ou plus.
- c) La fourniture de produits de première nécessité représente un défi important pour les maisons d'hébergement. La moitié des répondantes ont déclaré que les coûts de nourriture (51%) et de transport (52%) étaient un «enjeu majeur».
- d) La majorité (55%) des maisons d'hébergement ont dit NE PAS pouvoir couvrir leurs coûts de fonctionnement sans organiser de levées de fonds, et 10% n'étaient pas en mesure de le faire même avec des collectes de fonds.
- e) Près du tiers (32%) des répondantes ont indiqué qu'elles ne recevaient pas de financement de leur principal bailleur de fonds pour mener des activités de prévention et de sensibilisation.
- f) La majorité des maisons d'hébergement (86%) n'ont pas de responsable de la collecte de fonds, laissant souvent leur personnel de première ligne déjà surchargé s'acquitter des responsabilités de levées de fonds simplement pour garder les portes ouvertes.

Recommandations

Le rôle des maisons d'hébergement quant à la pandémie que représente la violence faite aux femmes doit être entièrement reconnu par tous les paliers de gouvernement au pays. En ce sens, Hébergement femmes Canada émet les recommandations suivantes:

- 1. Le nombre de maisons d'hébergement doit être augmenté pour répondre a) au fait que beaucoup trop de femmes sont refusées dans les grands centres métropolitains par manque de places et, b) que beaucoup trop de femmes dans les régions rurales et isolées n'ont tout simplement pas accès à des services d'hébergement contre la VFF.**
- 2. Un financement opérationnel de base est indispensable pour toutes les maisons d'hébergement, tout comme des augmentations annuelles tenant compte du coût de la vie.**
 - a) Le travail d'éducation, de prévention et de sensibilisation auprès du public devrait être inclus dans le financement de base comme solution proactive en vue d'éliminer la violence faite aux femmes.
 - b) La capacité d'avoir plus d'une intervenante sur le site en tout temps (double dotation) devrait faire partie du financement de base.
 - c) Des fonds sont nécessaires pour soutenir le développement, la mise à niveau et l'aménagement d'espaces entièrement accessibles afin que toutes les femmes fuyant la violence puissent accéder aux maisons d'hébergement et à leurs services.



- d) Un financement accru est nécessaire en matière de formation pour fournir au personnel les connaissances et les outils qui leur permettront de travailler adéquatement avec des populations aux prises avec de graves enjeux de santé mentale et d'utilisation de substances psychoactives, de même qu'un financement spécifique pour des postes d'intervention en santé mentale et toxicomanie.
- e) Des fonds doivent être alloués à des programmes autochtones culturellement adaptés dans les maisons d'hébergement afin que les femmes autochtones aient accès à des ressources appropriées pendant la durée de leur séjour.
- f) Le personnel des maisons d'hébergement a besoin de plus de ressources pour travailler avec les personnes trans, fluides entre les genres et intersexuées, ainsi qu'avec des femmes issues de divers groupes culturels, ethniques et linguistiques.
- g) Des investissements fédéraux plus importants et durables sont nécessaires pour consolider et améliorer la condition des bâtiments abritant les maisons d'hébergement.

3. HFC soutient la recommandation que le Cercle national autochtone contre la violence familiale a présentée au Comité permanent sur la condition féminine le 19 novembre 2018:

«Présentement, le Canada n'offre pas aux femmes autochtones un accès à une protection égale, équitable et culturellement appropriée contre la violence familiale. Le Canada doit financer et fournir des services d'hébergement et des programmes égaux, équitables et appropriés spécifiquement destinés aux femmes autochtones et à leurs enfants fuyant la violence familiale ou à risque de la subir. Cela signifie que les programmes et services doivent être adaptés aux circonstances géographiques, culturelles et historiques uniques des femmes qui accèdent aux 40 maisons d'hébergement financées par Services aux Autochtones Canada».

4. HFC demande au gouvernement fédéral de développer et mettre en œuvre un Plan d'action national sur la violence faite aux femmes.

Les principaux résultats du rapport appuient l'appel d'HFC en faveur d'un Plan d'action national sur la violence faite aux femmes (PAN sur la VFF) afin que, peu importe où elles vivent au Canada, les femmes aient accès à des services adéquats comparables. Un PAN garantirait une compréhension commune des causes profondes de la VFF et faciliterait la coordination d'efforts efficaces à tous les paliers de gouvernement.

NOTES

- ¹ Les expressions utilisées pour désigner les maisons d'hébergement varient au Canada. Par exemple, on les appelle maisons de transition, *safe homes*, maisons d'hébergement pour femmes, refuges d'urgence contre la violence conjugale ou familiale, pavillons de guérison, ou maisons de première étape. Aux fins du présent rapport, nous utiliserons le terme maison d'hébergement.
- ² Disponible en ligne au <https://endvaw.ca/fr/ressources-dhfc>.
- ³ Veuillez prendre note qu'il s'agit d'un sous-ensemble de données. Les nombres de réponses sont indiqués dans le texte dans les sections pertinentes du rapport.

